Numéro 14
Juin 2010

Sur le chemin des écoles, collèges et lycée d'Issy les Moulineaux

UL ISSY-LES-MOULINEAUX

EDITO

Revenons sur les événements de cette année scolaire :
- Nos actions à Issy les Moulineaux
- Les 20 ans de la convention des droits de l'enfant
- Une concertation sur les rythmes scolaires
- L'engagement de la FCPE pour une école juste

Notre mobilisation se poursuivra à la rentrée 2010, qui connaîtra :
- L'arrivée des premiers enseignants stagiaires, non formés à la pédagogie, seuls face à nos enfants
- Le maintien de la semaine de 4 jours en primaire malgré les avis négatifs des scientifiques
- Le manque croissant d'enseignants au 2nd degré
- La réforme du lycée appliquée aux classes de seconde

Bonnes vacances d'été
Union Locale

Sommaire

Droits de l'enfant..... p 2
Rythmes scolaires..... p 3
Combat de la FCPE..... p 4
Formation des enseignants p 4

Adhérer à la FCPE : pourquoi pas vous ?

Adhérer à la FCPE, c'est :

- Partager une identité collective, basée sur des valeurs en faveur de la **réussite scolaire de chaque enfant**, quelle que soit son origine sociale, culturelle, économique.
- Construire des revendications pour faire progresser ces valeurs.
- Mener des actions concrètes ici et maintenant pour un **changement effectif dans la vie des enfants et des jeunes** à l'école, au collège et au lycée.

Notre engagement en faveur des enfants s'est concrétisé au travers de nombreuses actions tout au long de cette année scolaire :

- **Informer** et associer les parents d'élèves avec notre journal et ses 4 éditions annuelles, ainsi que notre passeport collège
- **Représenter** activement les parents d'élèves en conseils d'école, conseils de classe et conseils d'administration
- **Agir** au plus près du quotidien : les élus FCPE militent en Commission Consultative de la Restauration Scolaire pour plus de qualité dans l'assiette de nos enfants à un prix justifié
- **Proposer** des projets et **fédérer** les instances municipales et éducation nationale autour de ces projets : la FCPE a élaboré et proposé son projet « Mieux d'école » pour repenser les rythmes scolaires et recentrer sur l'enfant et sa réussite scolaire, l'organisation de la semaine et de la journée de classe
- Mener des actions citoyennes et de solidarité : formation aux gestes de premiers secours, collecte alimentaire, collecte de jouets, …

Adhérer à la FCPE, c'est peut-être un idéalisme, mais pourquoi ne pourrions-nous pas demander le meilleur pour l'avenir de nos enfants ? Adhérer à la FCPE, c'est aussi du pragmatisme : des actions concrètes et constructives …

Alors pourquoi pas vous ?

Arnaud Parmentelat *Francis Le Pichon*
Présidents de l'Union Locale FCPE Issy

Retrouvez-nous au forum de rentrée 2010

Vendredi 10 Septembre de 14H00 à 21H00
Samedi 11 Septembre de 10H00 à 20H00
Palais des Sports Robert Charpentier

Les 20 ans des droits de l'enfant

Le 1er trimestre de cette année scolaire a vu le 20ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. La ville d'Issy les Moulineaux en a fait un événement à la hauteur des enjeux de cette convention, qui, pour les Etats qui l'ont ratifiée, en fait force de loi.

La FCPE isséenne souhaite terminer cette année scolaire sur le rappel d'un article de cette convention, qui affirme haut et fort les **droits de l'enfant à la culture de l'école et à la réussite scolaire**, **quelles que soient ses origines socio-culturelles**.

Article 28 1. Les États parties reconnaissent le **droit de l'enfant à l'éducation**, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'**égalité des chances** :

a) Ils rendent l'enseignement primaire **obligatoire et gratuit pour tous** ;

b) Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent **ouvertes et accessibles à tout enfant**, et prennent des mesures appropriées telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin ;

c) Ils assurent à tous l'**accès à l'enseignement supérieur**, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés ;

d) Ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ;

e) Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la **réduction des taux d'abandon scolaire**.

2. Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour veiller à ce que la discipline scolaire soit appliquée d'une manière compatible avec la **dignité de l'enfant** en tant être humain et conformément à la présente Convention.

3. Les États parties favorisent et encouragent la coopération internationale dans le domaine de l'éducation, en vue notamment de contribuer à **éliminer l'ignorance et l'analphabétisme** dans le monde et de faciliter l'**accès aux connaissances scientifiques et techniques** et aux **méthodes d'enseignement modernes**. À cet égard, il est tenu particulièrement compte des besoins des pays en développement.

La Course Contre la Faim...avec le collège George Mandel

Le collège George Mandel a une nouvelle fois mobilisé l'ensemble de sa communauté éducative pour une action citoyenne.

Le principe de cette course est de faire sponsoriser chaque enfant et de lui attribuer une somme (quelques euros ou plus selon les moyens des «donateurs ») en fonction de la distance parcourue.

Ce matin du 7 mai 2010, dans le parc de l'Ile Saint-Germain, tous les participants ont mis en commun leur générosité.

Autour de la direction, de l'équipe éducative et des parents, plusieurs centaines d'enfants se sont lancés dans la fraîcheur matinale à l'assaut des kilomètres…

Félicitons ces élèves (et remercions leur sponsor) qui ont accompli kilomètre après kilomètre un bel exploit sportif et solidaire.

Les Rythmes scolaires : question ancienne toujours très actuelle

La FCPE d'Issy les Moulineaux a proposé aux acteurs locaux de l'Education Nationale et de la Mairie d'ouvrir une **concertation sur les rythmes scolaires**, sur la base de son projet « Mieux d'école » relatif à l'organisation de la semaine et de la journée d'école en primaire.
Le découpage de l'année scolaire relevant d'une directive nationale et non locale n'a pu être abordé dans ce projet. Mais la temporalité annuelle reste aussi au cœur des revendications de la FCPE.

Les évolutions du calendrier scolaire au cours des cent dernières années montrent que l'intérêt supérieur des enfants et leur réussite scolaire sont rarement à l'origine des motivations :

- 1894 : 1338 heures d'enseignement sur 223 jours de classe, avec 6 semaines de vacances d'été, 1 semaine à Pâques.
- 1922 : 1260 heures sur 210 jours, prolongement de 2 semaines des grandes vacances.
- 1938 & 1939 : Le Front Populaire accorde aux instituteurs une réduction des heures d'enseignement plutôt que des augmentations de salaires : 1128 heures sur 188 jours, création des vacances de Noël. Le **découpage de l'année scolaire d'aujourd'hui** est en place : Toussaint, Noël, Mardi gras, Pâques, vacances d'été (15 juillet-30 septembre).
- 1950 & 1966 : nouvelle diminution : 1080 heures sur 180 jours.
- 1969 : **libération du samedi après-midi** pour permettre aux maîtres de consacrer à leur perfectionnement pédagogique 3 heures par semaine. Le Syndicat National des Instituteurs revendique 27 heures de travaux par semaine pour les maîtres comme pour les enfants, et ont gain de cause. Passage à 975 heures.
- 1972 : **substitution du jeudi par le mercredi**.
- 1989 : passage à 26 heures hebdomadaires afin que les instituteurs puissent dégager du temps pour la concertation d'école et de cycle : 936 heures par an.
- 2007 : **suppression de la classe le samedi matin** : 864 heures sur 140 jours de classe.

A cette réduction sensible de la durée obligatoire de présence des élèves (de 1338 heures en 1894 à 864 heures en 2007), s'est ajouté, sous le lobbying des organismes de transport et de tourisme, un aménagement des temps de vacances en zones géographiques.

Les 3 zones actuelles pour les temps de vacances, entérinées en 1991, conduisent à un découpage de l'année scolaire qui ne respecte pas les recommandations des scientifiques, en faveur d'une succession de période de 7 semaines de classe entrecoupées de 2 semaines de congé et une année se terminant par 8 semaines de congé d'été.

La FCPE milite pour un rééquilibrage de la journée, la semaine, l'année. Au vue de l'actualité nationale sur les rythmes scolaires et de la mise en place par le Gouvernement d'une conférence nationale sur ces sujets, la concertation locale devient une évidence ; la FCPE souhaite que, sur la base d'une organisation concertée du temps scolaire, les écoles isséennes deviennent écoles pilotes pour l'intérêt supérieur de l'enfant et sa réussite scolaire.

Pour une école au service de l'enfant et du jeune

(Réf : « Les politiques scolaires mises en examen – Onze questions en débat » Claude Lelièvre - Collection Pédagogies)

Rentrée scolaire : Jeudi 2 septembre 2010

Le combat de la FCPE : la réussite scolaire pour chaque enfant

L'état actuel de l'éducation nationale est peu brillant :

- Le dogme du **non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2** conduit à des classes sans enseignant
- Le dénigrement permanent de l'école publique persuade les parents que c'est mieux d'aller dans le privé
- La conviction qu'on ne peut réussir à l'école met l'accent sur les **cours en dehors de la classe** avec la mise en place de l'aide personnalisée, du rattrapage scolaire pendant les vacances, d'une incitation fiscale vers les organismes privés de soutien scolaire, …

Face à cette situation, la FCPE milite plus que jamais pour une école juste en agissant sur les trois volets suivants :

- **Politique d'ensemble** : budget, réforme globale, accès à l'école, laïcité.
- **Conditions matérielles de travail** : la FCPE se place en syndicat des écoliers.
- **Pédagogie** : c'est en classe que se fait la réussite scolaire de chaque enfant et pas à la maison ou en cours après la classe.

« Nous parents, à qui on sous-traite tous les jours un peu plus de travail pédagogique avec les devoirs à la maison, nous avons le droit de parler et de dire ce qui doit changer ! »
[Jean-Jacques Hazan, Président de la FCPE Nationale]

Réforme de la formation des enseignants : non à une formation au rabais !

Le gouvernement veut mettre en place, **dès la rentrée 2010, une réforme de la formation des enseignants.** Elle aura pour conséquence principale de mettre seuls devant des classes des enseignants débutants sans formation pédagogique préalable.

Ce sont les élèves, nos enfants, qui en feront les frais !

Parce que vous voulez des enseignants formés aux pratiques pédagogiques et à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, nous vous invitons à signer la pétition « 100 000 voix pour la formation des enseignants ». **http://www.100000voixpourlaformation.org/**

ADHERER à la FCPE, c'est se prononcer et s'engager pour des valeurs de laïcité, de gratuité et d'égalité des chances devant l'éducation pour un service public d'éducation de qualité pour tous, centré sur l'intérêt de l'enfant. C'est reconnaître la coéducation, c'est-à-dire le partage et le respect des responsabilités entre enseignants et parents, pour mieux répondre aux attentes des familles et des jeunes.
ADHERER à la FCPE, c'est agir en partenaire crédible et constructif auprès de l'Education Nationale et des collectivités territoriales sans complaisance. C'est manifester son intérêt pour les affaires publiques locales et nationales qui concernent l'éducation.

fcpe
Union Locale
Issy-Les-Moulineaux

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
Reconnue d'utilité publique
Consulter notre site : http://fcpe.issy.free.fr
Contacter les membres : fcpe.issy@laposte.net